

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN MUSICOLOGIE (ANALYSE MUSICALE)
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H /AN)
FACULTE DE PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES - DEPARTEMENT D'HISTOIRE, ARTS ET ARCHEOLOGIE

Référence : 2026/A038

Date limite du dépôt des candidatures : 07/04/2026 à midi

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

L'Université libre de Bruxelles ouvre un appel à candidatures pour un poste académique à temps partiel (0,10 ETP) dans l'orientation Musicologie de la filière d'Histoire de l'art et archéologie (Département d'Histoire, Arts et Archéologie), avec une spécialisation dans le domaine de l'analyse musicale.

Fondée en 1834, l'Université libre de Bruxelles (ULB) est une université située au cœur de l'Europe. Multiculturelle, internationale et engagée, elle se caractérise par une recherche de pointe et un enseignement de qualité à destination de plus de 40.000 étudiant-e-s.

Le Département d'Histoire, Arts et Archéologie de l'ULB fait partie intégrante de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales (<http://phisoc.ulb.be>). Il forme des historien-ne-s, des historien-ne-s de l'art, des archéologues, des musicologues et des spécialistes de la gestion culturelle. Ses chercheur-e-s sont rattaché-e-s à des centres de recherche de haut niveau et leurs travaux sont reconnus internationalement.

L'orientation Musicologie accueille les étudiant-e-s inscrit-e-s en bachelier, en master (60 et 120 crédits) et en doctorat en Musicologie ainsi que les étudiant-e-s ayant, en marge de leur discipline principale, choisi la mineure en Musicologie. L'orientation Musicologie forme les étudiant-e-s : à posséder une bonne connaissance des courants artistiques, de l'évolution des arts et des corrélations entre les différents domaines artistiques ; à connaître les principaux genres, formes, langages musicaux, les instruments et l'évolution de ces derniers ; à maîtriser les étapes et les outils de la recherche.

La formation est axée notamment sur l'histoire de la musique, depuis le Moyen-Âge jusqu'à aujourd'hui. Le programme inclut l'étude des compositeurs marquants et des genres les plus importants ainsi que l'évolution des styles et des langages, sans négliger les rapports de la musique avec les autres formes d'expression artistique. La formation comprend des cours et des séminaires d'histoire de la musique, d'histoire du jazz et des musiques populaires, d'histoire des instruments de musique, de théorie et d'analyse musicale ; d'ethnomusicologie ; des travaux dirigés. La formation bénéficie des partenariats développés avec plusieurs institutions belges, en particulier le Conservatoire royal de Bruxelles, le Conservatoire royal de Mons, le Musée des Instruments de Musique, le Musée royal de l'Afrique centrale, l'Institut des Hautes Études de Belgique. Elle se nourrit aussi des activités de recherche que ses enseignant-e-s développent au sein du Laboratoire de Musicologie, et des réseaux scientifiques qu'ils entretiennent en Belgique et à l'étranger.

Descriptif du poste

Le poste à temps partiel (0,10 ETP) comprend un cours magistral de premier cycle (BA) intitulé « Initiation à l'écriture et à l'analyse musicales : théorie et ateliers pratiques » (MUSI-B105) dont le titulaire assure 24 h/an de cours face aux étudiant·e·s.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours vise à l'assimilation des codes usuels de notation musicale (solfège, chiffrages d'accords, symboles d'ornementation, d'agogique etc.) et des grammaires fondamentales de composition et d'improvisation musicales (harmonie, contrepoint, structures temporelles, orchestration etc.) en assurant un lien entre le décryptage de l'écrit et la conscience à l'écoute.

Le/la titulaire travaillera en étroite collaboration avec l'assistant chargé d'exercices qui assure les séances d'exercices.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- MUSI-B105 - Initiation à l'écriture et à l'analyse musicales : théorie et ateliers pratiques (10 crédits)
Cours magistral de 24h (1^{er} et 2^e quadrimestre), complétées par 72h d'exercices dirigés par l'assistant chargé d'exercices.

Titre requis

Docteur·e à thèse en Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie (musicologie) ou en Art et Sciences de l'art (musique), ou titre étranger équivalent.

Compétences requises

- Vous êtes spécialiste de l'analyse musicale et vous avez une expérience de l'enseignement de cette matière au niveau universitaire.
- Vos activités et vos productions démontrent votre maîtrise et votre capacité de transmission des différentes approches didactiques et méthodes scientifiques et critiques d'analyse, ainsi que votre connaissance des genres et des langages musicaux.
- Vous êtes capable d'encadrer des groupes constitués d'étudiant·e·s aux parcours antérieurs et aux niveaux variés.
- Une expérience diversifiée constitue un atout (pratique musicale et/ou intérêt pour différents répertoires et formations).
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Marie-Alexis COLIN, coordinatrice de la section Musicologie (marie-alexis.colin@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet :*

[academiques-et-scientifiques-cv-type](#)) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 10.000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer.
- les noms et adresses e-mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1771/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.